

Compte-rendu réunion de septembre reporté au 4 octobre



Déclaration préalable

Depuis la mise en place des packs de remobilisation nous ne cessons de vous faire remonter les difficultés du terrain. Certes, l'idée pourrait être intéressante de « remobiliser » celles et ceux qui n'auraient pas été vus depuis quelques temps mais vous avez choisi de faire un usage généralisé de cet outil.

Ainsi détournés, les packs de remobilisation deviennent un non-sens !

Vous obligez à convoquer envers et contre tout et à recevoir encore et encore, seul le nombre de convocations méritant votre attention !

- Proche de la retraite ? Convoqué.e !
- En attente d'une RQTH ? Convoqué.e !
- En reconversion ? Convoqué.e !
- En suivi délégué ? Convoqué.e !
- Public FLE, illettré.e, malentendant.e... ? Convoqué.es !

Ces packs sont devenus maltraitants.

Que dire de celles et ceux qui les animent ?

La présence du travail collectif des agent.es entreprise, des GDD et des placements aurait dû être un confort Mais aujourd'hui l'usage que vous en faites revient de plus en plus souvent à solliciter de nombreux.euses agent.es pour quelques rares usager.es, le taux d'absentéisme étant de plus en plus élevé au fur et à mesure que vous nous demandez de nous éloigner de la cible initiale de ces packs.

Quelle crédibilité pour vos agent.es ?

Aujourd'hui, constatant l'échec de cet énième plan d'actions, vous demandez à vos agent.es de codifier du pack de remobilisation sur de l'entretien individuel.

Comment donner du sens au travail quand les directives demandent clairement d'arranger les chiffres ?

Fin septembre, vous demandez à vos ELD d'accélérer la cadence encore une fois contre tout bon sens puisque l'ARS appelle à la vigilance, la Covid étant à nouveau très présente sur notre territoire.

Au 20.09.2022, la Manche présentait un taux d'incidence de 296, le Calvados 321, l'Eure 327, la Seine Maritime 337 et l'Orne 364. En comparaison, le taux d'incidence parisien était de 189.

Ce plan d'action stigmatise une fois de plus les privé.es d'emploi en laissant entendre qu'ils.elles ne recherchent pas d'emploi, mais aussi les conseiller.es qui ne rempliraient pas leur mission d'accompagnement.

Ce plan d'action bien que gouvernemental, vous êtes responsable de sa mise en œuvre.



vous appelle à la cohérence :

Préconiser un pack de remobilisation quand il est utile et adapté : oui !

Réunir pour réunir, qui plus est en période de reprise de l'épidémie : non !

Performance par la confiance disiez-vous ?

Information sur le projet « satisfaire les besoins en recrutement dans les secteurs en tension » projet de viviers sectoriels.

Pour la CGT : identifier des métiers en tension est une chose, encore faudrait-il s'interroger sur le pourquoi ! Ces métiers regroupent les grilles de salaires et les conditions de travail les plus difficiles. Il s'agit, encore une fois, de stigmatiser les usager.es sans qu'aucune réflexion ne porte sur la responsabilité des entreprises.

- En région, des métiers pourront être ajoutés en fonction des spécificités locales, ce n'est pas le cas à date.
- La direction nous confirme que le chiffre de 150 DE en portefeuille MET est bien un plafond, il n'y aurait aucun objectif.

Information en vue d'une consultation concernant la modification de l'organigramme services outils et méthodes DPPOT.

Deux organisations syndicales ont donné lecture d'une déclaration des agents concernés. Ces agents déplorent la fermeture de leur service du simple fait du départ de leur responsable. Ils déplorent surtout la perte de compétences qui va nécessairement en découler.

La direction régionale assume ce choix.

Consultation sur les projets ADD des agences de Quevilly et Mondeville.

Les projets ADD de ces 2 sites sont validés. Ils ont été travaillés et validés par les collectifs. Vote POUR de la CGT.

Information en vue d'une consultation sur le projet ADD de l'agence de Louviers.

Le réaménagement devrait permettre d'accueillir et d'accompagner l'utilisateur dès son entrée dans l'agence, ce qui n'était pas possible auparavant.

Le projet est annoncé comme travaillé avec les agents.

Informations RH

- Point sur les PAG : A ce jour, 46 collègues exercent au sein des PAG et 5 contrats suspendus.
- OPERA : les agences en « sur effectif » le sont à +1 en moyenne alors que celles qui sont en sous-effectif le sont en moyenne avec un manque de 4 à + de 5 collègues. La direction ne prend aucun engagement pour régulariser ces situations. Il est à noter que la définition de la charge de la région et surtout son mode de calcul restent nébuleux.
- 8 ruptures conventionnelles depuis début 2022.
- A ce jour : 34 personnes reconnues vulnérables à la COVID en région. A noter, que chacun peut en fonction de son souhait et des possibilités de mise en sécurité sur site faire valoir son droit au télétravail.
- Cas Covid déclarés : 62 cas en septembre, 15 au 4 octobre.
- La CGT interroge la direction sur la pertinence de maintenir un séminaire de l'ensemble des GDD le 6 octobre sur Caen en période de reprise de l'épidémie. La direction maintient sa position et rappelle qu'en l'absence de directives gouvernementales elle ne voit pas pourquoi repenser cette organisation.

Retour sur les CSSCT des 8 et 15 septembre 2022

Point sur le projet ADD d'Harfleur :

La CSSCT déplore que le service sécurité n'ait pas été associé dès le début de la réflexion du projet car leurs conseils auraient été très utiles.

Pour la CGT, un avis « ergonomique » afin d'accompagner le changement est indispensable.

Un écran visualisant l'accueil ne peut être suffisant pour assurer la sécurité.



la cgt s'inquiète d'un poste d'accueil où l'agent.e serait assis.e et l'utilisateur.e en face debout. A l'usage, nous craignons que ces positions soient délicates en cas d'agressivité mais également pour l'usage d'un plexiglass contre la COVID notamment.

Le bilan des assistantes sociales qui nous est présenté note des difficultés d'organisation du travail notables et souligne une forte charge de travail, une difficulté dans l'appropriation des évolutions métier et une souffrance au travail. Pour la CGT, même si la direction précise ne pas partager cette analyse, il n'est pas anodin de voir apparaître ces points dans le bilan de nos assistantes sociales qui sont confrontées aux difficultés remontées par les agent.es.

Il est pour le moins étonnant que les agent.es choisissent les assistantes sociales comme interlocutrices sur leurs difficultés professionnelles.

Médecine du travail et direction auraient-elles échoué à répondre à ces difficultés ?

Points sur les œuvres sociales

Aides et secours.

6 dossiers validés.

La dotation Noël est augmentée à 150 euros par agent.e en raison d'un reliquat et reste à 50 euros pour les enfants de moins de 16 ans.

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Le prochain CSE se tiendra le 27 octobre 2022.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier

Représentant syndical : Emilienne Badu

✂ -----



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.